Syndicat Centre Hérault

TARIFS DES DÉPÔTS EN DÉCHÈTERIE PROFESSIONNELLE AU 1ER MARS 2026

	Forfait au passage
Cartons (forfait passage)	31,20 €
Polystyrène (forfait passage)	
	Prix en € TTC / tonne
Inertes (gravats, terre etc.)	13,32
Bois traité	177,60
Bois non traité (palettes)	130,80
Plâtre	180,00
Végétaux	78,00
Végétaux broyés	48,00
Verre plat	45,60
Non recyclables *	312,60

Dépôts gratuits



- **Mobilier éligible "Éco-mobilier"** :
 pour les professionnels porteurs de la carte Éco-mobilier et pour les particuliers.
- **Métaux**

Fonctionnement

- Pour les titulaires d'un compte, la facturation est effectuée mensuellement par produit.
- Les professionnels domiciliés hors territoire du Syndicat Centre Hérault peuvent déposer leurs déchets à condition de payer au comptant.
- En cas de dépôt de différents flux de déchets en pesée unique, le prix appliqué sera celui du produit le plus cher avec obligation de trier par produits lors du dépôt.
- L'accès n'est pas possible pour les PL d'un PTAC > 7,5 t ou tout ensemble d'une masse supérieure à 7,5 t.

** prix incluant la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) en vigueur.*
Attention : les pare-brise font partie des non-recyclables.

SERVICE COMMERCIAL

Ouvert du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

CONTACT : SÉBASTIEN PIERNAS

04 30 49 13 59 - 06 65 34 77 44
sebastienpiernas@syndicat-centre-herault.org